



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

<b>Identification du produit</b>	SULFATE DE CADMIUM (OCTAHYDRATE)
<b>Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)</b>	CADMIUM SULFATE HYDRATE; CADMIUM SULFATE OCTAHYDRATE; SULFURIC ACID CADMIUM SALT HYDRATE
<b>Code du produit</b>	CR-0106
<b>Formule chimique</b>	$3\text{CdSO}_4 \cdot 8\text{H}_2\text{O}$
<b>Masse molaire</b>	769.51
<b>Usage recommandé et restrictions d'utilisation</b>	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
<b>Fournisseur</b>	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h <a href="http://www.labmat.com">www.labmat.com</a> <a href="mailto:labmat@labmat.com">labmat@labmat.com</a>
<b>Téléphone urgence</b>	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
<b>Date FDS préparée</b>	2026-06-25

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Toxicité aigüe-Inhalation - catégorie 4
  - Toxicité aigüe-Cutanée - catégorie 4
  - Toxicité aigüe-Orale - catégorie 4
  - Cancérogénicité - catégories 1B
  - Mutagénicité sur les cellules germinales - catégories 1B
  - Toxicité pour la reproduction - catégories 1B

**PICTOGRAMMES**



**Mention d'avertissement** DANGER

- Mentions de danger (H)**
- Nocif par inhalation
  - Nocif par contact cutané
  - Nocif en cas d'ingestion
  - Peut provoquer le cancer
  - Peut induire des anomalies génétiques
  - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

- Conseils de prudence (P)**
- Éviter de respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
  - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
  - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
  - Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
  - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
  - Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).
  - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
  - Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
  - Se laver soigneusement après manipulation.
  - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
  - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
  - Rincer la bouche.
  - Se procurer les instructions avant utilisation.
  - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
  - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
  - Garder sous clef.

**Autres dangers** NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

**Santé** 3  
**Inflammabilité** 0  
**Réactivité** 1  
**Spécial**

## SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Sulfate de cadmium octahydrate	7790-84-3	<=100%

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Dommage au niveau du système reproducteur, de la fonction sexuelle et fertilité. Difficultés respiratoires. Dommages au foie. Anémie. Faiblesse musculaire. Dommages aux reins. Dommages aux poumons. Nausée et vomissements. Douleurs abdominales. Diarrhée. Vertiges. Maux de têtes. Peut provoquer le cancer. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant. En cas d'intoxication, on peut administrer comme antidote: Le charbon activé peut être administré si les victimes sont conscientes et alertes. Utilisez 15 à 30 g pour les enfants, 50 à 100 g pour les adultes, avec 125 à 250 ml (1/2 à 1 tasse) d'eau. (10g de charbon par 1g de toxique en général).

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Donnée non disponible.
<b>Produits de combustion</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de soufre. Oxydes de cadmium.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage</b>	Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Cadmium sulfate de cadmium octahydrate	7790-84-3	TWA (respirable)	0.002mg/m3 (Cadmium)	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	0.005mg/m3 (Cadmium)	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA (respirable)	0.002mg/m3 (Cadmium)	Canada. Ontario OELs
		TWA	0.01mg/m3 (Cadmium)	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA (Respirable)	0.002mg/m3 (Cadmium)	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	0.002000mg/m3	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

<b>Origine des données</b>	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma) Ontario Regulation 833.
<b>Respiratoire</b>	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Utiliser des chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide
<b>Couleur</b>	Blanc cassé
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil d'odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion et congélation</b>	41.5°C
<b>Point d'ébullition</b>	>80°C (Dec)
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	80°C
<b>pH</b>	soln @5% = pH 5.0 - 6.5
<b>Viscosité cinématique</b>	Sans objet
<b>Solubilité</b>	Très soluble dans l'eau 1130g/L; Insoluble dans l'alcool
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Masse volumique et densité relative</b>	3.08g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur relative</b>	Donnée non disponible
<b>Caractéristiques des particules</b>	Cristaux

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Oxydants forts. Poudres métalliques. Aluminium. Carbone. Soufre. Sélénium. Magnésium. Tellure. Aminoalcools. Anhydrides organiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de cadmium. Oxydes de soufre.

## SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### SULFATE DE CADMIUM (OCTAHYDRATE)

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion et inhalation.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aigue :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Peut irriter le système respiratoire. Toux. Difficultés respiratoires. Maux de tête. Fièvre. Vertiges. Sudation. Douleurs musculaires. Symptômes de rhume.
- Ingestion	Désordres gastro-intestinaux. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Peut nuire à l'enfant à naître. Susceptible d'altérer la fertilité. Peut causer: Anomalies génétiques. Est reconnu comme agent cancérigène pour l'homme (classe 1 CIRC). Pour le cadmium et ses composés. Cancer de: Poumons. Prostate. Dommages aux reins. Dommages au foie. Peut causer des dommages à: Os. Sang.
<b>DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 280mg/kg. Données basées sur le produit anhydre. DL50 Cutané - Donnée non-disponible.
<b>CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)</b>	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### SULFATE DE CADMIUM (OCTAHYDRATE)

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité pour les poissons: CL50 - Carassius auratus (Poisson rouge) - 0.75 mg/l - 96h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0.036mg/l - 48h. 10. Toxicité pour les poissons: Toxicité chronique - NOEC - Salvelinus fontinalis (Saumon de fontaine) - 0.008 mg/l - 10jr. Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10.
<b>Persistence et dégradation</b>	Non applicable pour les substances inorganiques.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non-disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro UN</b>	2570
<b>Appellation réglementaire</b>	COMPOSÉ DU CADMIUM (sulfate de cadmium octahydrate)
<b>Classification du TMD</b>	Matières toxiques 6.1
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Indice de quantité limitée</b>	5 kg
<b>Indice PIU</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	16

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

<b>SIMDUT CANADA</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Toxicité aigüe-Inhalation - catégorie 4</li><li>- Toxicité aigüe-Cutanée - catégorie 4</li><li>- Toxicité aigüe-Orale - catégorie 4</li><li>- Cancérogénicité - catégories 1B</li><li>- Mutagénicité sur les cellules germinales - catégories 1B</li><li>- Toxicité pour la reproduction - catégories 1B</li></ul>
----------------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail

NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)

ECHA: Agence Européenne de Chimie

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

VECD: Valeur d'exposition courte durée

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

TLV : Threshold limit value

TWA: Time-Weighted-Average

STEL: Short Term Exposure Limit

CEIL: Ceiling

RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)

INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

**DERNIÈRE MISE À JOUR : 2026-06-25**